

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

COMMUNICATION

Α

MONSIEUR LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES, MONSIEUR LE SECRETAIRE D'ETAT.

Objet : Présentation de la Politique Générale de l'Etat

Lors de ma campagne électorale, j'ai promis à nos concitoyens de rattraper le retard de développement de ces 58 dernières années. Le document de Politique Générale de l'Etat que je vous confie, nous donne les directives et les trajectoires pour l'atteinte les objectifs de l'émergence afin de bâtir une nation forte, prospère et solidaire pour la fierté et le bien-être des Malagasy. Les Velirano traduisent les axes prioritaires et les résultats attendus par la population et devront être mis en application dans les meilleurs délais. A titre de rappel :

- La paix et la sécurité est une priorité absolue ainsi que l'effectivité de l'Etat de droit. Notre objectif est de garantir la paix durable dans tout le pays. Il faut mettre l'accent sur certains point à savoir : la dotation d'hélicoptères pour lutter contre les vols de zébus afin de réduire ces vols de plus de moitié à court terme, l'arrêt immédiat de toute exportation de bovidé, l'accélération de la mise en place de système de surveillance des bétails et de leurs mouvements, le cadrage des Dina, la dotation en matériels adéquats des forces de sécurité urbaine comme rurale, la mise en place des centres de formation adéquats pour former nos forces d'intervention spéciale dans les zones rurales comme dans les zones urbaines, le redéploiement de nos militaires dans les zones rouges, la mise en place d'une nouvelle stratégie de sécurisation des zones urbaines et rurales. Pour la sécurisation des voyageurs sur les routes nationales, il est prévu d'installer progressivement des brigades spéciales d'intervention tous les 150 km ainsi que des aires de repos. Des prisons seront réhabilitées ou construites, et les prisonniers seront amenés à réaliser des travaux pouvant leur permettre une réinsertion dans la communauté tels les travaux agricoles; et réaliser des travaux pénaux.
 - o Pour que ces efforts ne soient pas vains, il est indispensable d'apporter parallèlement des réformes dans le milieu de la justice.
- L'Energie et l'eau pour Tous constituent un des socles de l'émergence de notre pays.
 Notre objectif est de doubler la production énergétique sous 5 ans et de réduire le tarif de
 l'énergie. Sans l'énergie nous ne pouvons pas aspirer à une industrialisation. Concernant
 l'eau, notre objectif est d'augmenter de manière substantielle l'approvisionnement en eau
 potable de nos concitoyens sur l'ensemble du territoire de Madagascar à travers des
 travaux de forages, d'adductions d'eau potable, etc...

- La lutte contre la corruption avec tolérance Zéro. Tous les responsables doivent être des modèles d'intégrité et de droiture. Ceci est un gage de la restauration de la confiance envers l'Etat, garant de la paix sociale. La procédure des marchés publics doit être revue et contrôlée scrupuleusement. La promotion de l'E-gouvernance doit être faite pour faciliter la relation entre administration et administrés. Des sanctions pénales exemplaires pouvant aller jusqu'à la radiation sont prévues pour tout agent de l'Etat, quel que soit son niveau, reconnu coupable de détournement de deniers publics. L'égalité des chances dans l'accès aux concours administratifs doit être garantie pour tous les jeunes malagasy sans distinction.
- L'Education pour Tous prépare le citoyen à participer au développement du pays. L'accès à l'éducation est garanti par l'Etat et obligatoire pour les jeunes. L'adéquation formation-emploi est une nécessité pour éviter l'abandon scolaire et pour faciliter l'insertion des jeunes dans le monde professionnel. La mise en place des centres de formation et d'orientation dès la classe de 3^{ième} est indispensable dans ce sens. Le corps professoral doit bénéficier de formations adéquates pour former nos jeunes à devenir des citoyens responsables. La modernisation des infrastructures et des outils de formation est requise dans les établissements d'enseignement général, de formation professionnelle et dans les Universités:
- La santé est un droit inaliénable pour chaque citoyen. Pour cela, la prise en charge des soins des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes ainsi que les personnes âgées de plus de 65 ans sera à instaurer. La dotation en matériels adéquats et modernes fait partie de nos priorités et nous avons comme objectif d'augmenter le budget alloué à la santé publique. Des actions d'urgences sociales seront mises en œuvre avec l'envoi immédiat de camions d'unité mobile de soin dans les zones reculées. Il sera procédé à la mise aux normes et l'équipements de nos hôpitaux et centres de soin, au niveau des régions et des districts pour assurer des soins de qualité.
- L'emploi décent pour Tous rendra la dignité et la fierté à chaque citoyen. Les femmes et les jeunes porteurs de projet, créateurs d'emplois bénéficieront de subventions, de divers types de soutiens et d'accompagnement pour être opérationnels et contribuer au développement local. Les jeunes agriculteurs, artisans et éleveurs seront formés de manière professionnelle dans leurs vocations respectives. Les jeunes qui auront choisi l'agriculture et l'élevage pourront se voir octroyer des terrains (Titre vert). Les mises en place d'une banque d'investissement, d'un fonds souverain et l'extension d'institutions de microfinance devront être faites dans les meilleurs délais pour promouvoir l'investissement, faciliter l'accès au crédit des PME/PMI et pour accompagner l'industrialisation. A cet effet, il est envisagé de leur donner accès à des fonds à taux bonifiés pour créer des activités génératrices de revenus et d'emplois.
- L'industrialisation à grande échelle sera le moteur de développement des 119 districts. L'objectif est de produire localement tous les besoins du pays. Pour ce faire, de mesures seront prises pour faciliter l'implantation des industriels à Madagascar et des actions seront déployées pour promouvoir la création et/ou la croissance entre autres des industries agroalimentaire, pharmaceutique, et automobile, et inciter l'arrivée des industriels de la cimenterie et des spécialistes en assemblage de panneaux solaires pour répondre aux besoins de la population.
- L'industrie touristique fera l'objet d'une attention particulière compte-tenu de son potentiel de croissance rapide et de ses impacts bénéfiques en matière de rentrées de devises sur les économies tant au niveau du pays qu'au niveau des localités. La

- diversification de l'offre touristique par le biais d'investissements nationaux et internationaux dans toutes les régions de Madagascar permettra de franchir le cap de 500 000 touristes étrangers sous 5 ans.
- L'autosuffisance alimentaire sera atteinte avec l'extension des surfaces cultivables notamment par une augmentation substantielle de la production rizicole. Plus de 100.000 ha ont été identifiés pour cette culture, et il reste désormais à élaborer des plans d'action pour leurs valorisations, leurs aménagements, et l'utilisation des semences améliorées. Des mesures d'incitation aux investissements dans le secteur rizicole dans ces zones permettront d'atteindre l'objectif de 500.000 tonnes de production de riz avant 2024.
 - La promotion de l'élevage bovine et l'amélioration de la race bovine constituent des axes prioritaires et à fort potentiel.
 - Une autre voie de développement pour Madagascar est l'élevage à grande échelle telle la pisciculture, l'élevage de volailles, et l'apiculture qui peuvent se pratiquer sur tout le territoire. La relance des fermes d'Etat est également à considérer dans les régions à fortes potentialités en termes agricole et d'élevage.
 - Une emphase devra être mise pour assurer l'amélioration de la qualité et l'augmentation de la production de vanille, et d'autres produits de rente pour lesquels Madagascar a un avantage comparatif.
 - Des partenariats avec des grands pays producteurs de cacao, tel la Côte d'Ivoire, sont à établir notamment concernant le transfert de compétences, afin d'accroître notre production nationale. Certaines filières comme l'horticulture et la production de bananes vont faire l'objet de relance.
 - Des actions de promotion permettant à l'accès aux marchés extérieurs de nos produits « vita malagasy » seront multipliées.
- La Gestion durable et la conservation de nos ressources naturelles. L'objectif est de reboiser et de couvrir 40.000 hectares de surfaces par an avec la mobilisation des élèves/étudiants, des militaires et des agents de l'Etat qui représentent approximativement 6 millions d'individus. Le recours à de nouvelles technologies de reforestation à grande échelle est à l'étude.
 - Concernant la gestion de nos ressources minières, la promotion des grandes mines, la professionnalisation des petits exploitants miniers, la mise en place de la centrale de l'or et des pierres précieuses, l'utilisation de nouvelles technologies pour la traçabilité de nos produits miniers, notamment pour le poinçonnage de notre production aurifère, le titrage et la labellisation, sont les axes majeurs pour une plus grande contribution du secteur minier dans la croissance du PIB du pays. Pour ce faire, la refonte du code minier s'avère incontournable.
- La promotion de l'habitat et la modernisation de Madagascar. La création de nouvelles villes telle Tanamasoandro pour Antananarivo débutera dès cette année. Par ailleurs, des nouvelles villes seront créées dans des anciens chefs-lieux de province. La dotation de Nosy-Be Hell-Ville et de Sainte Marie d'un nouveau statut de région administrative spéciale est à l'étude. En terme de logements, il est prévu de construire 50.000 logements en 5 ans pour répondre aux besoins des différentes catégories socio-professionnelles. Quant aux routes, des travaux de réhabilitation et de construction sont programmés, notamment et de manière non exhaustive la RN44, la RN 13, la RN 5a, et la RN 6 (tronçon Ambanja Antsiranana). Pour les routes communales, le recours aux constructions en pavé aux normes internationales est envisagé.

Enfin, la distribution des Titres fonciers (Karantany) doit se poursuivre pour les paysans.

- L'autonomie collectivités et la responsabilisation de nos territoriales décentralisées. La mise en place d'un gouvernorat de région a déjà été annoncée afin de rendre aux collectivités leur autonomie financière. Ainsi, le versement de leur budget directement dans leurs caisses, mais aussi les 5% des redevances liées à la production locale en matière de ressources minières ou autres sont préconisés. Avec son nouveau statut, chaque gouvernorat pourra de manière autonome élaborer des projets de développement répondant aux réalités de sa région, mobiliser des ressources supplémentaires, et rattraper ainsi son retard de développement en matière de santé, d'infrastructures, d'éducation, et de développement économique, social et culturel.
- Le sport doit être un tremplin pour porter haut la fierté nationale. Il est prévu de construire en priorité l'académie nationale de sport de haut niveau. La promotion des athlètes et sportifs de haut niveau sera assurée. Les bourses d'études, sous le format sport-études, seront être octroyées aux méritants et de manière équitable. Des constructions de Gymnases, de terrains synthétiques, de palais des sports et de piscines olympiques aux normes internationales dans des chefs-lieux de province sont au programme.

Dans le **volet culturel**, la construction de musées et la réhabilitation des patrimoines culturels et historiques figurent parmi les grands axes des actions gouvernementales et en particulier la reconstruction/réhabilitation du Palais de la Reine, et qui est prévue être achevée avant le 26 juin 2020. L'objectif est de revaloriser la culture, la tradition, et les us et coutumes malagasy afin d'asseoir l'identité culturelle Malagasy. Pour ce faire, une Académie Nationale des Arts et de la Culture sera créée.

La Politique Générale de l'Etat que nous allons adopter ce jour a pour objectif de mettre en œuvre les engagements que j'ai pris avec la population. Une structure de pilotage et de suivi sera mise en place pour accompagner la coordination, tant au niveau de la Présidence qu'au niveau de la Primature.

Il vous reviendra désormais de traduire la Politique Générale de l'Etat en actions mesurables, quantifiables et objectivement vérifiables à travers le Programme de Mise en Œuvre.

A travers toutes ces démarches, nous allons restaurer la confiance, élément indispensable à l'attractivité économique de notre pays.

Voulant faire de Madagascar un pays émergent, je vous enjoins à mobiliser les partenaires nationaux et internationaux, les ressources et enfin déployer tous les moyens pour sécuriser nos objectifs.

Au-delà de son rôle de régulateur, l'État facilitera et accompagnera dorénavant les initiatives et les projets de développement de Madagascar.

Le Président de la République